

TOCQUEVILLE FINANCE



Option Gestion pilotée, profil Tocqueville Réactif +

Generali Retraite a fait appel aux conseils et au savoir-faire de **Tocqueville Finance** pour proposer un Profil équilibré, Tocqueville Réactif +.

Tocqueville Finance est une société de gestion reconnue depuis 1991 pour sa culture de la sélection de valeurs. Elle bénéficie des meilleures pratiques mises en œuvre par son actionnaire, la Banque Postale Asset Management (LBPAM), en matière d'infrastructures (reporting, déontologie, risque, conformité...) tout en conservant la souplesse et l'agilité d'une boutique française de gestion de conviction à taille humaine.

Profil Tocqueville Réactif + : une allocation diversifiée et réactive

Cette gestion pilotée nouvelle génération offre :

- Un portefeuille géré activement pour respecter un niveau de profil de risque équilibré (SSRI cible égale à 4). Le processus de gestion de ce profil permet d'intégrer le risque en amont et dans la durée.
- Une attention portée à la recherche, sur le long terme, d'un rendement du capital investi grâce à une exposition dynamique :



Profil rendement / risque*

À risque plus faible.

À risque plus élevé.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Rendement potentiellement plus faible.

Rendement potentiellement plus élevé.

- Un mode de gestion en architecture ouverte réalisée par une équipe dédiée. Elle bénéficie d'une grande marge de manœuvre en matière d'allocation entre différentes classes d'actifs, secteurs et zones géographiques et pour une meilleure mutualisation des risques.
- Un fonds de couverture du risque actions investi en permanence. Son objectif : réduire le risque de perte en capital en cas de baisse modérée à forte des marchés actions, en contrepartie de l'abandon d'une partie de la hausse potentielle de ces marchés actions.

Cette gestion pilotée génère un risque de perte en capital très important.

L'horizon de placement recommandé est de 8 ans.

* Application de la méthodologie de calcul de l'échelle de risque UCITS.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Un processus d'allocation qui s'articule autour de 3 étapes

Etape 1 : La génération d'idées

Rechercher les sources de performance sur l'ensemble des classes d'actifs par l'analyse macroéconomique.

Etape 2 : La construction d'allocation d'actifs du portefeuille

Assembler les différentes classes d'actifs afin d'obtenir la combinaison optimale en termes de performance, de diversification et de volatilité.

Etape 3 : La gestion dynamique de l'allocation d'actifs

Faire évoluer l'ensemble des positions du portefeuille au gré des marchés et des nouvelles anticipations.

Pour piloter l'allocation du profil, Tocqueville Finance s'appuie sur une équipe de gestion diversifiée dédiée parmi plus de 80 analystes, gérants-analystes et analystes quantitatifs au sein de LBPAM.

Au total, c'est plus de 20 milliards d'encours au 30/09/2019 gérés par l'équipe de Gestion et Allocation Multi-Actifs de son actionnaire de référence.

Pourquoi choisir la gestion pilotée Tocqueville Réactif + ?

- La recherche du rendement d'un profil dynamique avec la volatilité d'un profil équilibré.
- Une gestion active de l'exposition aux principaux marchés actions.
- Une exposition aux actions qui évolue mécaniquement en fonction des conditions de marché actions selon l'analyse de Tocqueville Finance : prudente à équilibrée en cas de baisse, dynamique dans les autres cas.
- Une gestion de l'exposition au risque actions : couverture partielle en cas de baisse en contrepartie de l'abandon d'une partie de la hausse potentielle de ces marchés actions.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Le **PER Generali Patrimoine** est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite.

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous à la Notice d'information.

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros. Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

AMPLEGEST



Option Gestion pilotée, 4 profils de gestion

Generali Retraite a fait appel aux conseils et au savoir-faire d'Amplegest pour vous proposer quatre profils de gestion évolutifs (Amplegest Profil Objectif Modéré, Amplegest Profil Objectif Equilibré, Amplegest Profil Objectif Flexible, Amplegest Profil Objectif Offensif), gérés de manière active.

Amplegest est une société de gestion à taille humaine créée en 2007, construite avec un esprit « boutique » et une vision à long terme autour de convictions fortes.

La société est composée de 57 collaborateurs dont la moitié est associée au capital du Groupe et dispose d'un encours de 3 milliards d'euros sous gestion (à fin avril 2023) à travers 2 pôles complémentaires : La Gestion Privée et l'Asset Management.

Processus de gestion

La gestion d'Amplegest répond à une approche de **gestion « top-down », fondée sur l'analyse du contexte macro-économique mondial.**

Le processus d'allocation se base sur 3 piliers, permettant de construire des convictions fortes :



une gestion globale et une analyse macro-économique sans biais de gestion long terme ;



une vision agnostique et des portefeuilles agiles dont le positionnement et les expositions évoluent en fonction des anticipations macro-économiques de l'équipe de gestion ;



une gestion en architecture ouverte.

Les portefeuilles construits par Amplegest sont résolument globaux. L'approche « Global Macro » conduit à un investissement sur toutes les classes d'actifs, toutes zones géographiques, tous secteurs et toutes devises.

Pour constituer ses portefeuilles, **Amplegest sélectionne des unités de compte parmi un nombre restreint de sociétés de gestion sélectionnées selon plusieurs critères** : la notoriété et la qualité de l'offre, la stabilité des équipes de gestion, les performances sur le long terme, la gestion du risque et l'engagement sociétal et environnemental.

La gestion des risques est au cœur du processus de gestion, Amplegest portant une attention toute particulière à la liquidité des supports sélectionnés.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

4 profils évolutifs

	AMPEGEST PROFIL OBJECTIF MODÉRÉ	AMPEGEST PROFIL OBJECTIF ÉQUILIBRÉ	AMPEGEST PROFIL OBJECTIF FLEXIBLE	AMPEGEST PROFIL OBJECTIF OFFENSIF
Cible actions et SRI	Cible Actions : 30 % SRI 3	Cible Actions : 50 % SRI 4	Cible Actions : 50 % SRI 4	Cible Actions : 80 % SRI 5
Exposition actions	10 % ← 50 %	20 % ← 70 %	25 % ← 75 %	50 % ← 100 %
Exposition obligations	10 % ← 50 %	20 % ← 70 %	25 % ← 75 %	50 % ← 100 %
Exposition devises hors euros	0 % ← 100 %	0 % ← 100 %	0 % ← 100 %	0 % ← 100 %
Exposition monétaire & cash	50 % ← 90 %	30 % ← 80 %	25 % ← 75 %	50 % ← 100 %

La gestion dispose d'une totale flexibilité dans son allocation d'actifs au sein de ces bornes d'investissement.

Pourquoi choisir la Gestion Pilotée d'Amplegest ?

- Une équipe de 5 gérants entièrement dédiés à cette offre de gestion.
- Une approche « Global Macro » conduisant à un investissement sur toutes les classes d'actifs, toutes zones géographiques, tous secteurs et toutes devises.
- Des portefeuilles construits en architecture ouverte.
- Une forte réactivité dans un environnement de plus en plus complexe (entre 9 et 12 arbitrages par an en moyenne depuis le lancement de l'offre en 2014).

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Le PER Generali Patrimoine est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite, entreprise régie par le Code des assurances.

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous à la Notice d'information.

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros. Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances 880 265 418 RCS Paris. N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Le PER Generali Patrimoine



Le PER Generali Patrimoine propose deux modes de gestion complémentaires : la gestion libre et la gestion pilotée.

La gestion pilotée vous permet de confier tout ou partie de votre capital à des professionnels de la gestion d'actifs. En fonction de l'orientation des marchés et de votre profil d'épargnant, la société de gestion gère l'allocation de vos actifs afin d'en assurer la bonne répartition entre les différents supports (monétaires, obligataires, actions, etc.).

Vous bénéficiez ainsi de l'expertise et du savoir-faire de professionnels de la gestion d'actifs.

DNCA FINANCE



Présentation

Depuis sa création en 2000, DNCA Finance, est reconnu pour sa gestion de convictions couvrant l'ensemble des classes d'actifs, des styles de gestion (Value, Blend et Croissance) et des zones géographiques.

L'environnement économique et financier complexe que nous connaissons, n'autorise plus des solutions d'épargne passives. C'est pourquoi, nous construisons des portefeuilles reflétant les convictions de nos gérants et de leur connaissance approfondie des entreprises et émetteurs, ainsi que de leur environnement.

Fort de notre approche patrimoniale, nous mettons au cœur de nos engagements la prise en compte du risque sous sa dimension financière comme extra-financière.



Nos métiers

Chez DNCA Finance, nous partageons tous une même ambition : développer des produits adaptés et gérés avec une approche associant anticipation et pragmatisme.

Nos gérants et analystes partagent tous le même état d'esprit caractérisé par un souci d'excellence permis par une longue expérience des domaines sur lesquels ils agissent, une ouverture d'esprit qui permet d'initier de nouvelles voies pour répondre aux enjeux de demain et de l'indépendance, condition indispensable pour agir dans le seul intérêt de la croissance du patrimoine de nos clients.

Notre offre est organisée autour de cinq expertises (Obligataire, Global Macro, Mixte, Actions, et Beyond), proposant des stratégies d'investissement reconnues et régulièrement récompensées.

Le conseil en investissement et la sélection de fonds représentent un autre de nos savoir-faire. Récompensée à de multiples reprises*, notre activité se caractérise par un engagement fort en faveur du « sur mesure ». Nous développons et gérons des solutions d'investissement modulables, adaptées aux exigences élevées de nos investisseurs.

* Source DNCA Finance et Citywire au 31/12/2022. Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs. Notations obtenues en novembre 2021 et novembre 2022 par David Tissandier, Responsable de la Multigestion chez DNCA Finance. Pour plus information sur la méthodologie : <https://citywireselector.com/news/citywire-selector-awards-2021-this-year's-winners-revealed/a1578088#i=2>. L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

Notre approche de la gestion pilotée

Nous conseillons et pilotons les allocations en portant une attention constante aux risques et en appliquant des convictions fortes qui nous permettent de contribuer à construire jour après jour, des portefeuilles que nous jugeons solides.

Reflet de notre approche patrimoniale, nous pilotons et conseillons des allocations autour d'une triple diversification :

- classes d'actifs : actions, obligations et monétaire ;
- géographique : toutes zones géographiques y compris les pays hors OCDE, les marchés US ou encore le Japon ;
- style de gestion : dans le cadre d'une stratégie d'investissement flexible et opportuniste notre conception de la gestion ne vise pas à promouvoir un style de gestion en particulier mais à s'adapter aux évolutions des marchés.

Nos orientations de gestion

3 profils (Modéré, Équilibre et Dynamique) intégrant des solutions de gestion patrimoniales actives et de multigestion.

1 | DNCA Retraite Modéré :

- l'orientation de gestion « DNCA Retraite Modéré » est destinée aux souscripteurs à la recherche d'une préservation de l'épargne investie avec une exposition aux fluctuations des marchés financiers pouvant engendrer un risque de perte en capital faible ;
- cette orientation de gestion n'implique pas la garantie de l'épargne investie et pourra générer un risque de perte en capital faible à moyen ;
- elle cherche à répartir l'épargne investie entre plusieurs classes d'actifs en fonction des conditions de marché ;
- pour ce faire, cette orientation de gestion « DNCA Retraite Modéré » exposera l'épargne investie du souscripteur à une sélection de supports en unités de compte composée d'organismes de placements collectifs (de types monétaire, obligataire, action, alternatif et diversifié) ;
- **composition de l'orientation de gestion DNCA Retraite Modéré :**
 - l'orientation de gestion « DNCA Retraite Modéré » permet une exposition via des OPC aux marchés actions européens et internationaux comprise entre 0% minimum et 40% maximum ;
 - le solde, entre 60% min et 100% max, sera investi en OPC de type obligataires non-spéculatives et/ou monétaires ;
 - cette orientation de gestion est dotée de marges de manœuvre pour gérer avec agilité les aléas boursiers et permettre un pilotage dynamique de l'allocation actions / taux ;
 - cette flexibilité permet le pilotage actif de l'allocation des zones géographiques d'investissement actions /taux, des styles de gestion actions (value, growth, blend, dividend, small caps, mid caps, large caps...), et de la qualité des investissements obligataires (emprunts d'état, emprunts d'entreprise, emprunts aggregate, emprunts convertibles...)
- horizon de placement recommandé : l'horizon de placement recommandé pour cette orientation de gestion est de 5 ans minimum.

2 | DNCA Retraite Equilibre :

- l'orientation de gestion « DNCA Retraite Equilibre » est destinée aux souscripteurs à la recherche d'une potentielle croissance de l'épargne investie avec une exposition aux fluctuations des marchés financiers pouvant engendrer un risque de perte en capital moyen à fort ;
- cette orientation de gestion n'implique pas la garantie de l'épargne investie et pourra générer un risque de perte en capital moyen à fort ;
- elle cherche à répartir l'épargne investie entre plusieurs classes d'actifs en fonction des conditions de marché ;
- pour ce faire, cette orientation de gestion « DNCA Retraite Equilibre » exposera l'épargne investie du souscripteur à une sélection de supports en unités de compte composée d'organismes de placements collectifs (de types monétaire, obligataire, action, alternatif et diversifié) ;
- **composition de l'orientation de gestion DNCA Retraite Equilibre :**
 - l'orientation de gestion « DNCA Retraite Equilibre » permet une exposition via des OPC aux marchés actions européens et internationaux comprise entre 40% minimum et 70% maximum ;
 - le solde, entre 30% min et 60% max, sera investi en OPC de type obligataires non-spéculatives et/ou monétaires ;
 - cette orientation de gestion est dotée de marges de manœuvre pour gérer avec agilité les aléas boursiers et permettre un pilotage dynamique de l'allocation actions / taux ;
 - cette flexibilité permet le pilotage actif de l'allocation des zones géographiques d'investissement actions / taux, des styles de gestion actions (value, growth, blend, dividend, small caps, mid caps, large caps...), et de la qualité des investissements obligataires (emprunts d'état, emprunts d'entreprise, emprunts aggregate, emprunts convertibles...);
- horizon de placement recommandé : l'horizon de placement recommandé pour cette orientation de gestion est de 5 à 7 ans minimum.

3 | DNCA Retraite Dynamique :

- l'orientation de gestion « DNCA Retraite Dynamique » est destinée aux souscripteurs à la recherche d'une potentielle augmentation de l'épargne investie avec une exposition aux fluctuations des marchés financiers pouvant engendrer un risque de perte en capital très fort ;
- cette orientation de gestion n'implique pas la garantie de l'épargne investie et pourra générer un risque de perte en capital très fort ;
- elle cherche à répartir l'épargne investie entre plusieurs classes d'actifs en fonction des conditions de marché ;
- pour ce faire, cette orientation de gestion « DNCA Retraite Dynamique » exposera l'épargne investie du souscripteur à une sélection de supports en unités de compte composée d'organismes de placements collectifs (de types monétaire, obligataire, action, alternatif et diversifié) ;
- **composition de l'orientation de gestion DNCA Retraite Dynamique :**
 - l'orientation de gestion « DNCA Retraite Dynamique » permet une exposition via des OPC aux marchés actions européens et internationaux comprise entre 70 % minimum et 100% maximum ;
 - le solde, entre 0% min et 30% max, sera investi en OPC de type obligataires non-spéculatives et/ou monétaires ;
 - l'orientation de gestion est dotée de marges de manœuvre pour gérer avec agilité les aléas boursiers et permettre un pilotage dynamique de l'allocation actions / taux ;
 - cette flexibilité permet le pilotage actif de l'allocation des zones géographiques d'investissement actions /taux, des styles de gestion actions (value, growth, blend, dividend, small caps, mid caps, large caps...), et de la qualité des investissements obligataires (emprunts d'état, emprunts d'entreprise, emprunts aggregate, emprunts convertibles...);
- horizon de placement recommandé : l'horizon de placement recommandé pour cette orientation de gestion est de 7 ans minimum.

Les atouts de la gestion pilotée

La gestion pilotée permet de bénéficier d'allocations en architecture ouverte et offre aux épargnants l'avantage de pouvoir bénéficier de profils adaptés à chaque niveau de risque (du plus modéré au plus dynamique).

DNCA Finance, une société de gestion qui a la connaissance des marchés financiers et Generali ont fait le choix d'intégrer des solutions patrimoniales de gestion financière active, des solutions d'architecture ouverte aux trois profils de gestion.

Hors support à faible risque, les gestions pilotées intègrent des supports variés en vue d'offrir une grande diversification dans la gestion des trois profils tout au long de la phase d'épargne.

Ces allocations ont vocation à couvrir l'ensemble des classes d'actifs (taux, actions, performance absolue), des zones géographiques et des styles d'investissement. Les supports à la base de ses allocations sont sélectionnés après une analyse quantitative et qualitative approfondie : étude du couple rendement/risque, des niveaux de volatilité, des process de gestion, etc. L'objectif étant de proposer des supports d'investissement adaptés à chaque profil de risque.

L'investissement sur les supports en unités de compte implique un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuations à la hausse comme à la baisse et dépend notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre de supports en unités de compte et non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

Le **PER Generali Patrimoine** est un contrat d'assurance sur la vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite.
Document non-contractuel à caractère publicitaire. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous à la notice d'information.

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris
N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



GENERALI WEALTH SOLUTIONS



Option Gestion à horizon retraite, 3 profils de gestion

Generali Retraite a fait appel au conseil et au savoir-faire de Generali Wealth Solutions pour proposer trois profils de gestion à horizon retraite.

Generali Wealth Solutions (GWS) est, au sein de Generali France, la société de gestion entièrement dédiée au suivi patrimonial.

Les solutions d'épargne et d'investissement qu'elle propose incarnent les valeurs qui lui sont chères : expertise, engagement, agilité, proximité.

L'équipe de spécialistes de GWS met à disposition des partenaires distributeurs et clients de Generali France son expertise pluridisciplinaire pour les accompagner dans l'élaboration de stratégies patrimoniales et financières sur mesure.

GWS permet des investissements responsables et durables grâce à son analyse et à son suivi de fonds labellisés ISR ou intégrant les critères ESG (Environnementaux – Social – Gouvernance). Indissociable de la recherche de performance, le contrôle des risques est aussi au cœur des processus d'investissement de GWS.

Les solutions proposées peuvent couvrir un large spectre de classes d'actifs, avec une optique patrimoniale et flexible.

Trois profils de gestion au choix

- **Le Profil Prudent** Horizon Retraite.
- **Le Profil Équilibré** Horizon Retraite.
- **Le Profil Dynamique** Horizon Retraite.

Chaque profil est constitué :

- d'une orientation de gestion pilotée appelée « Profil Investissement Durable » préconisée par Generali Wealth Solutions ;
- du support en unités de compte de sécurisation dont l'indicateur synthétique de risque et de performance (SRR1) est inférieur ou égal à 3 sur 7*.

La répartition entre ces deux compartiments évolue jusqu'à la liquidation du contrat.

Chaque versement effectué est ventilé entre :

- l'orientation de gestion ;
- un support en unités de compte de sécurisation dont l'indicateur synthétique de risque et de performance (SRR1) est inférieur ou égal à 3 sur 7*, selon un pourcentage de répartition défini en fonction du nombre d'années restant avant le départ à la retraite envisagé.

Durée restante avant le départ à la retraite envisagé	PROFIL PRUDENT HORIZON RETRAITE		PROFIL ÉQUILIBRÉ HORIZON RETRAITE		PROFIL DYNAMIQUE HORIZON RETRAITE	
	Profil Investissement Durable Prudent	Actif Désensibilisé Support en unités de compte de sécurisation	Profil Investissement Durable Équilibré	Actif Désensibilisé Support en unités de compte de sécurisation	Profil Investissement Durable Dynamique	Actif Désensibilisé Support en unités de compte de sécurisation
Plus de 10 ans	70 %	30 %	100 %	0 %	100 %	0 %
Entre 5 et 10 ans	40 %	60 %	80 %	20 %	100 %	0 %
Entre 2 et 5 ans	20 %	80 %	50 %	50 %	70 %	30 %
Moins de 2 ans	10 %	90 %	30 %	70 %	50 %	50 %

*sélectionné dans la liste des supports en unités de compte proposés par le contrat dans le cadre de la gestion horizon retraite, selon les modalités prévues dans la notice d'information.

Les orientations de gestion

Les orientations de gestion privilégient les thématiques et enjeux de long terme avec une allocation composée de 70 % à 100 % d'unités de compte intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement - Social - Gouvernance).

Chaque orientation de gestion se caractérise par :

- **une sélection de supports en unités de compte au sein d'un univers d'investissement international en architecture ouverte** regroupant des fonds gérés par des sociétés de gestion aux expertises complémentaires ;
- **une flexibilité de l'allocation d'actifs** dans le respect des bornes d'investissement en actifs risqués prédéfinies.

Profil Investissement Durable Prudent

L'orientation de gestion « Profil Investissement Durable Prudent » s'adresse aux investisseurs qui recherchent la préservation de l'épargne investie tout en acceptant un risque de perte en capital faible à moyen.

Actifs risqués* : 30 % maximum du profil

Durée de placement recommandée : 3 ans minimum

Bornes d'investissement en actifs risqués* (en %)

Profil rendement/risque**

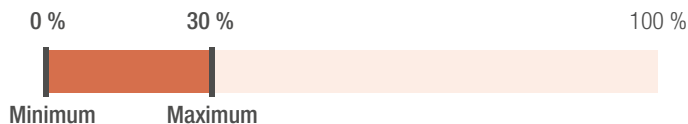
À risque plus faible.

À risque plus élevé.



Rendement potentiellement plus faible.

Rendement potentiellement plus élevé.



L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Profil Investissement Durable Équilibré

L'orientation de gestion « Profil Investissement Durable Équilibré » s'adresse aux investisseurs qui recherchent la croissance de l'épargne investie tout en acceptant un risque de perte en capital de moyen à élevé.

Actifs risqués* : 70 % maximum du profil

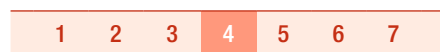
Durée de placement recommandée : 3 à 5 ans

Bornes d'investissement en actifs risqués* (en %)

Profil rendement/risque**

À risque plus faible.

À risque plus élevé.



Rendement potentiellement plus faible.

Rendement potentiellement plus élevé.



* Actifs risqués : actions et obligations High Yield (à haut rendement) – Inclus l'exposition actions des fonds diversifiés.

** Application de la méthodologie de calcul de l'échelle de risque UCITS.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Profil Investissement Durable Dynamique

L'orientation de gestion « Profil Investissement Durable Dynamique » s'adresse aux investisseurs qui recherchent principalement, pour la valorisation de leur épargne, la performance des marchés actions, tout en acceptant un risque de perte en capital élevé.

Actifs risqués* : 95 % maximum du profil

Durée de placement recommandée : 5 ans minimum

Allocation stratégique par classes d'actifs (en %)

Profil rendement/risque**

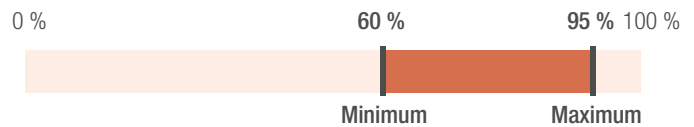
À risque plus faible.

À risque plus élevé.



Rendement potentiellement plus faible.

Rendement potentiellement plus élevé.



L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Un processus de sélection structuré pour une allocation réactive

Objectifs

- Proposer une gestion patrimoniale en participant à la dynamique haussière des marchés tout en cherchant à atténuer les mouvements baissiers.
- Monitorer et maîtriser les risques.

Etape 1 : Sélection de fonds

- Un univers d'investissement en architecture ouverte composé de fonds sélectionnés par l'équipe multigestion et couvrant un large spectre de classes d'actifs.
- Un process de sélection de fonds associant des diligences quantitatives (étude des performances passées, des ratios, etc.) et qualitatives (entretien avec les équipes de gestion) permettant un examen approfondi des fonds sous-jacents.

Etape 2 : Allocation stratégique par classe d'actifs

- Définition du poids de chaque classe d'actifs au sein de l'allocation dans une perspective de long terme.

Etape 3 : Allocation tactique par classe d'actifs

Revue de l'allocation pour s'adapter à l'environnement de court terme s'appuyant sur :

- l'étude de signaux tactiques sur les différentes classes d'actifs et zones géographiques ;
- les vues de marchés découlant des réunions de gestion (comité stratégique et d'investissement et/ou réunion de gestion ad hoc).

Etape 4 : Contrôle et analyse des risques propres à chaque orientation de gestion

- Contrôle du bon respect du profil de risque de l'orientation de gestion (indicateurs de risques, mesures d'expositions par natures de risques, etc.).
- Analyse qualitative et quantitative des risques des fonds présents dans les allocations (indicateurs de risques, analyse des diligences effectuées et des expositions sous-jacentes).

Pourquoi choisir la gestion pilotée avec Generali Wealth Solutions ?

- Une équipe dédiée et expérimentée en allocation d'actifs.
- Une sélection de fonds qui prend en compte des critères ESG pour au moins 70 % des supports composant les orientations de gestion.
- Un contrôle des risques systématique, rigoureux et indépendant.

* Actifs risqués : actions et obligations High Yield (à haut rendement) – Inclus l'exposition actions des fonds diversifiés.

** Application de la méthodologie de calcul de l'échelle de risque UCITS.

Le PER Generali Patrimoine est un contrat d'assurance sur la vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite.

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous à la notice d'information.

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros. Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



LAZARD FRÈRES GESTION

LAZARD
FRÈRES GESTION

Option Gestion pilotée, 2 profils de gestion

Generali Retraite a fait appel aux conseils de **Lazard Frères Gestion** pour proposer deux profils de gestion, Objectif équilibre et Objectif dynamique.

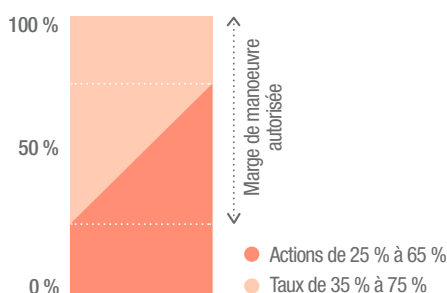
Lazard Frères Gestion est reconnu pour son savoir-faire en allocation d'actifs ainsi que pour ses expertises en actions et taux, tout en respectant le profil rendement / risque souhaité par l'investisseur.

Profil objectif équilibre

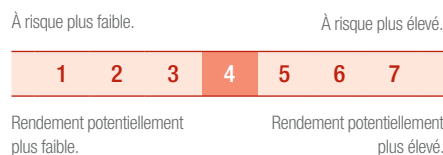
Cette orientation de gestion est destinée aux investisseurs à la recherche de la croissance de l'épargne investie. Elle vise un rendement intermédiaire entre obligations et actions internationales pour une volatilité sensiblement inférieure à celle des actions tout en acceptant un risque de perte en capital important. La part actions peut varier entre 25 % et 65 %. Cette souplesse dans l'allocation des investissements permet d'adopter une allocation défensive en cas de perspectives défavorables ou à l'inverse de bénéficier d'une exposition accrue aux actions en cas de perspectives favorables. L'allocation entre les différentes classes d'actifs évoluera de façon active en fonction des perspectives économiques, financières et de marché.

L'horizon de placement recommandé pour ce profil est de de 3 à 5 ans.

Équilibre



Profil rendement / risque*



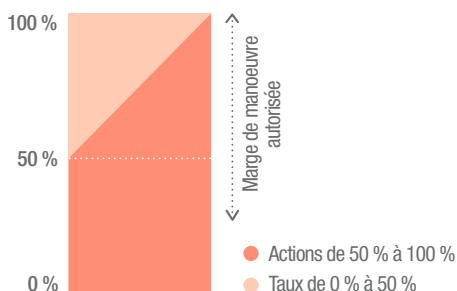
*Application de la méthodologie de calcul de l'échelle de risque UCITS.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

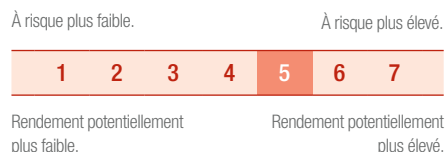
Profil Objectif dynamique

Cette orientation de gestion est destinée aux investisseurs acceptant d'exposer leur épargne aux variations des marchés actions internationaux tout en acceptant un risque de perte en capital très élevé. La part actions peut varier entre 50 % et 100 %. Cela permet de réduire le risque en cas de perspectives défavorables ou à l'inverse de bénéficier d'une exposition maximum en cas de perspectives favorables. L'allocation entre les différentes classes d'actifs et zones géographiques évoluera de façon dynamique en fonction des perspectives économiques et financières. L'horizon de placement recommandé pour ce profil est de 5 ans minimum.

Dynamique



Profil rendement / risque*



Processus de sélection des supports en unités de compte

La philosophie de Lazard Frères Gestion s'appuie sur une méthodologie de gestion fondamentale intégrant son scénario macroéconomique et l'analyse financière des sociétés.

L'analyse fondamentale du cycle économique se décompose en deux horizons de temps :

- **Moyen terme** : l'analyse du positionnement dans le cycle économique et notre jugement sur la valorisation des classes d'actifs sont nos principales sources de performance.
- **Court terme** : les performances à court terme des marchés peuvent être influencées par d'autres facteurs, comme les flux de liquidité, la politique (élections, sommets internationaux...). La prise en compte de facteurs de court terme nous permet de tenter de limiter la volatilité et les pertes maximales.

Pourquoi choisir la gestion pilotée avec Lazard Frères Gestion ?

- 13 ans d'expérience en gestion pilotée.
- 29 profils de gestion pilotée pour un encours d'environ 215 millions d'euros (au 30 juin 2019).
- Architecture ouverte avec 50 % minimum de fonds externes.
- Meilleure société de gestion en France en 2018 dans sa catégorie (Eurofonds - Fundclass) pour la 9^{ème} année consécutive**.

*Application de la méthodologie de calcul de l'échelle de risque UCITS.

** Sources : European Funds Trophy, Europerformance – Edhec. Les méthodologies sont disponibles sur les sites internet des organisateurs, fundclass.com et europerformance.fr. La référence à un classement, un prix ou une notation ne préjuge pas des performances futures.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Le PER Generali Patrimoine est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite.

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous à la Notice d'information.

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros. Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

Option Gestion pilotée, profil équilibré

Generali Retraite a fait appel aux conseils et au savoir-faire de **Sycomore Asset Management** pour proposer un profil de gestion équilibré composé de supports en unités de compte responsables.

La philosophie d'investissement de Sycomore AM intègre des éléments financiers et extra-financiers, au service d'une gestion de conviction.

Son offre de gestion pilotée bénéficie d'outils d'analyse et de suivi, gages de qualité et de réactivité.

Elle innove notamment dans la prise en compte de critères extra-financiers. Un minimum de 50% des fonds en actions utilisent ces critères dans leur sélection de valeurs pour mieux appréhender les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, à même de favoriser une performance pérenne.

Profil équilibré

Cette orientation de gestion s'adresse aux personnes recherchant une performance de leur capital impliquant un risque de perte en capital élevé. Elle vise à investir sur l'ensemble des classes d'actifs, dans une logique de diversification, pour offrir un chemin de performance harmonieux tout en limitant la volatilité. L'équipe met en œuvre une sélection discrétionnaire caractérisée par une grande flexibilité dans son allocation aux différentes classes d'actifs via des unités de compte.



Objectif :

Inflation (Indice IPCH All items Zone Euro) + 4%



Volatilité annuelle moyenne cible :

8 – 10%



Horizon d'investissement minimum :

3 à 5 ans

Exposition maximale :

Actions	0-50 %
Pays émergents	0-30 %
Taux et crédit	0-100 %
High Yield *	0-50 %
Diversifiés	0-40 %

Profil rendement / risque**

À risque plus faible.

À risque plus élevé.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Rendement potentiellement plus faible.

Rendement potentiellement plus élevé.

* Actifs risqués.

** Application de la méthodologie de calcul de l'échelle de risque UCITS.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Processus de sélection des supports

- Un minimum de 60 % d'unités de compte d'autres gérants.
- Un accès à des gérants sélectionnés parmi chaque stratégie de gestion.
- La possibilité d'investir sur des gérants de niche et une prédilection pour les fonds déployant une approche responsable.

Une approche pragmatique

1. Construire une allocation cible qui apporte une véritable diversification.
2. Favoriser, au sein de chaque classe d'actifs, les gérants qui s'adaptent le mieux au contexte de marché.
3. Adapter le portefeuille en fonction de l'évolution de la volatilité des différentes classes d'actifs.
4. Faire varier les styles de gestion : active, passive, fondamentale, quantitative.

Pourquoi choisir la gestion pilotée avec Sycomore AM ?

- Un suivi en continu dans les différentes configurations de marché.
- Une sélection rigoureuse des supports en unités de compte par une équipe dédiée.
- Une offre en architecture ouverte pour offrir une véritable diversification.
- Une approche responsable de l'investissement : un minimum de 50% des fonds actions sélectionnés utilisant des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Le **PER Generali Patrimoine** est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite.

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous à la Notice d'information.

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros. Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

